



Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Réunions du Conseil

Lettre n°87.

Bien cher Albinus,

Lundi 18 mars s'est tenue la 1^{ère} réunion 2013 du Conseil Municipal.

Ordre du jour restreint puisque limité à 4 points questions diverses incluses.

10 conseillers étaient présents à l'ouverture. Mme Sénéchal est arrivée à 20h20. Mme Perrin et M. Roche avaient donné pouvoir. Mme Goncalvez et M. Péjoan étaient absents. A cette époque de l'année on pouvait penser avoir une présentation du budget, mais non.

1- Réforme des rythmes scolaires :

Le Maire expose les grandes lignes de cette réforme dont le décret est paru le 24 janvier pour une mise en application à la rentrée de septembre 2013 avec possibilité de demander un report à septembre 2014. De quoi s'agit-il ? Pour faire court on revient à un rythme qui n'est pas si lointain à savoir : 24h d'enseignement (inchangé) réparties sur 4j1/2 (au lieu de 4), le samedi matin étant remplacé par le mercredi matin. Jusque là ce n'est pas la révolution ! A ce socle commun à tous viendront s'ajouter du soutien scolaire et en option, en fonction des besoins recensés et des ressources de la Commune, des activités périscolaires. Cette réforme demande, bien sûr, de revoir l'accueil des enfants et l'organisation des différentes activités. Contrairement à d'autres Communes je ne pense pas qu'il y ait un impact sur le transport scolaire. La journée d'école sera-t-elle réduite pour autant ? Tout dépendra des activités proposées qui, bien évidemment ont un coût. Pour ce qui est de l'organisation : accueil, cantine, garderie on revient à une situation connue.

Le Maire ne voit pas en quoi cette réforme sera un bien pour l'enfant. Passons. Après une discussion plutôt stérile, le Maire souhaite demander le report à la rentrée 2014 donc, on vote pour, à l'unanimité. Il est vrai que d'ici là il y aura la réunion des 4 Communautés de Communes, les élections municipales...Mais au final il faudra bien en passer par là.

N'aurait-on pas pu, déjà, organiser des réunions avec les parents d'élèves et les enseignants comme nos voisins de Cruet ? (Si elles ont eu lieu personne n'en a parlé). A se demander à quoi sert la commission école composée de 6 Elus.

2- Taux d'imposition 2013 :

Les taux en vigueur soit : 6% pour la taxe d'habitation, 10% pour le foncier bâti et 58,49% pour le foncier non bâti seront reconduits. Le Maire indique « *Que d'autres Communes augmentent leurs taux mais qu'à Arbin on a, pour l'instant, les moyens de payer ce que l'on fait et qu'il n'y a pas lieu d'augmenter* ». Espérons que ça dure ! Il rajoute « *Qu'en tout état de cause on ne fera qu'en fonction de notre trésorerie* ». Encore heureux ! En moins d'une minute, accord à l'unanimité.

3- Demandes de subventions pour l'école :

Le remplacement de plusieurs portes de l'école est nécessaire tant pour l'efficacité thermique (ce n'est pas d'aujourd'hui), que pour être en règle avec les normes d'accessibilité. Devis : **7 770€HT**. Le Maire propose de solliciter des subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Général (même s'il n'y croit pas trop) et de l'Etat, avec dérogation pour commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions. Accord à l'unanimité.

4- Questions diverses :

a. **Déclarations d'intention d'aliéner** : Le Maire indique qu'il n'a pas exercé son droit de préemption dans 2 ventes récentes : Manno/Duret-Naime pour un appartement à la Roche du Guet et Grossier Cappelaere/Manno pour une villa rue de la Roche du Guet.

b. **Projet de fusion « Cœur de Savoie »** : Comme l'indique le compte rendu, le Maire « fait part aux conseillers présents de l'état d'avancement du dossier de fusion des 4 Communautés de Communes ». Il est vrai que lors des réunions du Conseil on fait abstraction de la présence des habitants ! Toujours dans le compte rendu il est dit : « *A ce jour le préfet n'a pas donné aucune réponse quant à ce recours* ». Il en a donc donné une ? Le Préfet ne mérite pas une majuscule comme le Maire ? Loin de moi toute polémique, Albinus, nul n'est à l'abri d'une coquille ou faute de frappe mais que les Elus et le signataire relisent avant affichage ! Sinon on apprend tour à tour :

- que le Maire reste attentif au problème de la représentativité des petites communes vis-à-vis des plus grandes. C'est bien, mais à mon avis les dés sont jetés depuis longtemps.

- qu'il existe un problème de choix des compétences qu'exercera cette super Communauté de 43 Communes. Et oui il va bien falloir occuper cette masse d'employés territoriaux ! Comme j'ai déjà eu l'occasion de te le dire on ne va pas les licencier !

- que le Maire déplore une perte possible des prérogatives des Communes membres. Cela découle du point précédent. Comme l'a dit avec humour le 1^{er} adjoint « *il nous restera les mariages* ». Et les personnels des Mairies, ils feront quoi ?

- que des conséquences financières sont plus que probables : augmentation des taux des taxes. Et bien oui, Albinus, il va bien falloir payer tout le monde. Où sera le siège ? Va-t-on en construire un nouveau ? Combien de vice-Présidents ?... Trop tôt comme disent certains, ou questions taboues disent d'autres ?

Seul le Maire parle de cette fusion, les Elus interviennent très peu, et semblent dépassés par le sujet ; ont-ils vraiment envie de s'impliquer ? Enfin le Maire déclare vouloir rester vigilant pour défendre nos intérêts, mais en a-t-il les moyens ?

Voilà, Albinus, en 1H le tour était joué. On n'avait pas abordé des sujets d'actualité : déménagement des locaux techniques, travaux et résultat de l'appel d'offres de la rénovation de l'ancienne Cure, la remise en état des chemins communaux endommagés depuis plusieurs années, autres travaux en cours, contentieux Ladiré... Question d'habitude.

A 21H la séance est levée.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Avril 2013